



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

---

**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

---

**No 27-2021 - Séance du 28 juin 2021 - Orale**

**PA « A la Raisse - Plan Bourdin » - Adoption par le conseil communal**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Suite à la communication 16-2021 du 31 mai dernier, nous vous informons qu'à l'issue de l'enquête publique, environ 75 oppositions provenant essentiellement du voisinage du PA ont été enregistrées.

Au vu du temps nécessaire à l'analyse et au traitement des diverses doléances et à la rencontre des opposants (mise sur pied d'une séance d'information publique), il apparaît d'ores et déjà certain que ce plan d'affectation sera soumis pour adoption lors de la prochaine législature, soit dans le courant de l'année 2022.

Nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
A. Bovay		J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 28 juin 2021

M. D. Epp, municipal délégué  
Bureau du Conseil communal